Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis
Les Péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils
seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Nous pourrions, M., en faisant parler ici l'histoire toute
entière, remonter jusqu'au temps de la création; parcourir les
nations de chaque époque et de tous les pays; venir chez les
Athéniens et les autres Peuples de la Grèce, visiter le Japon,
toucher à la confession des Païens, à celle des mystères d'Eleusis,
et vous faire voir l'antiquité et l'universalité de ce point fonda-
mental de notre foi. Nous pourrions vous citer les sentiments
des pères de l'Eglise, en un mot par une fouille universelle,
démontrer à tout homme non prévenu, l'immense étendue
des bienfaits et des avantages de cette institution divine.
Mais, comme il n'y a dans la religion aucune pratique plus
propre à réprimer les passions, à nourrir la vertu et la piété,
et à maintenir les hommes dans le devoir que celle de la
confession sacramentelle, l'impiété a vomi contre elle un
débordement de fiel, de sarcasmes et d'injures. Elle n'a

Jai manqué de s'élever avec injustice, et je le dirai même avec indécence pour décrier la sagesse de son institution et le heureux effets. D'un côté, la passion et le libertinage, de l'autre l'esprit de parti et l'ignorance se sont donné la main pour rendre la confession odieuse et en abolir l'usage. On a fait un appel à toutes les passions, surtout à l'orgueil de l'homme; on a représenté la confession comme une source d'abus, et on a inventé mille et mille fables pour servir de pâture à la malveillance et à la calomnie.

TOUT NOUS AP. éclairés par le flambeau de la foi, sachons apprécier les avantages et les bienfaits inestimables de cette institution Due à une miséricorde infinie, et comprenons la haute portée de ces paroles de notre Divin maître adressée à son ministre sur la terre: Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. Et ailleurs Venite ad me omnes qui laboratis, et ego reficiam vos. Venez à moi, vous tous qui souffrez et que le travail ou le besoin accable, et je vous soulagerai. La confession empreint du sceau d'une sagesse tout céleste, a des effets Divins, des effets surnaturels. Ne parlons point de l'homme pécheur que la confession réconcilie avec son Dieu, avec la conscience: entrons dans la société, dans l'intérieur des familles, elle y exerce la plus salutaire influence. Elle extirpe les vices et les défauts qui pourraient y jeter le trouble, le désordre et la désolation.

J.C. n'est venu sur la terre que pour sauver l'homme, pour lui enseigner ses devoirs et le rendre digne de ses faveurs célestes. Il n'a fait que confirmer et sanctifier une institution déjà existante, et destinée à réparer l'outrage que le péché fait à la majesté Divine, et à expier l'orgueil qui est le principe de la révolte de l'homme. Car la CONFESSION est aussi ancienne que le Péché, c'est-à-dire aussi aussi ancienne que le monde. Pour trouver l'origine de cette divine institution, il faut remonter jusqu'à la chûte du premier homme. C'est alors qu'il fut révélé que le repentir pouvait tenir lieu d'innocence, et que la marque essentielle du repentir est la confession, c'est-à-dire, l'aveu franc et sincère de fautes dont on sent être coupable. Aussi, lorsque notre Divin sauveur paraît sur la terre, il trouva la confession établie. Et en imposant à ses disciples l'obligation de se confesser, il ne porta point de loi nouvelle. Il confirma

et perfectionna une loi à laquelle on était déjà habitué. Et sous le rapport de la grâce, il en a fait une obligation formelle dont les avantages sont irrécusables pour le salut.

Un chrétien se soumettra donc à cette douce obligation pour peu qu'il ait son salut à cœur et pour peu qu'il respecte les moyens établis par J. C pour obtenir le pardon des péchés. Il trouvera des preuves convaincantes de cette loi, dans les saintes écritures, dans la tradition et dans la pratique constante de l'église. Le repentir est notre refuge universel; telle est la volonté du divin législateur, telle est la condition à laquelle il a attaché le pardon qu'il a promis. Oui N.F. J. C nous obligea impérieusement de confesser tous nos péchés à son ministre: recevez le St. esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Quorum remiseritis peccata et alibi alibi: tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel quacumque potestate etc. Voilà clair le pouvoir de remettre et de retenir les péchés exprimé d'une manière claire et précise. Or comment remettre des péchés que l'on ne connait pas; comment retenir des péchés dont on n'a pas entendu parler. Il faut donc que le précepte soit accompli. Et qui sommes nous pour changer l'ordonnance de notre dieu? sa révélation est invariable; il ne veut pardonner que les fautes confessées à ses ministres; il ne nous reste qu'à lui obéir, ou à renoncer pour jamais au pardon. Consultons la tradition; elle n'a qu'une voix sur ce sujet. Mais j'oublie que je parle à des chrétiens dont la plupart accomplissent ce précepte, j'oublierais que je devais les encourager à persévérer par l'exposition de quelques avantages annexés à la confession sacramentelle.

Sous le rapport de l'ordre social, il n'est pas difficile de concevoir quels grands avantages on retire de la confession par l'intermédiaire d'un bon prêtre. Que de dissensions domestiques apaisées; que de ménages ramenés et maintenus dans une paix durable; que de femmes gens rendus à la vertu par les exhortations paternelles qu'on leur a souvent répétées au tribunal de la pénitence! C'est là qu'ils trouvent du moins, par intervalle les moyens de redevenir de bons chrétiens

s'ils ont eu le malheur d'oublier leurs obligations, et de rentrer dans les devoirs qu'ils ont à remplir envers deux leurs Parents la société toute entière. Sans l'accomplissement de ce devoir, ils auraient peut-être à jamais perdu le souvenir des liens de reconnaissance et d'amour qui les attachent à leur Dieu, comme leur Créateur, leur bienfaiteur, et leur maître souverain: Ils auraient perdu le souvenir des services qu'ils doivent à la société, et l'amour, du respect, de l'obéissance et des secours tant spirituels que temporels que leurs Parents ont droit d'en exiger. Entrons dans l'intérieur de cette famille bénie du Ciel dont le chef et les différents membres sont fidèles à remplir le Précepte dont nous parlons. Quelle douceur dans les commandements, quelle justice à rendre à chacun ce qui lui est dû, quelle fidélité dans l'administration, quelle aménité à l'égard des serviteurs, quelle sensibilité aux misères des pauvres. La Paix y règne avec elle l'assemblage de toutes les vertus. Voyez au contraire le malheur d'un Père dont les enfants ont secoué le joug de la confession: sa maison est le séjour des passions, de la désobéissance du désordre, du péché.

des bienfaits que la confession verse sur la famille en descendons à ceux qu'elle répand sur les individus. Supposons un homme jouissant de l'estime et du respect de tous ceux qui le connaissent. Cet homme reste seul avec une nombreuse famille, privé de moyens suffisants pour subsister. Le Pauvre comblé de malheurs il oublie la Probité et secoue le joug onéreux de la confession et de toute Pratique de religion. Mais Dieu permet que cet oubli, que cette espèce de révolte ne soient que momentanés. Malheureux avec lui-même, il ressent le besoin de se soulager et de décharger sa peine dans le cœur de quelque confident fidèle et discret. Il les confie à un Ecclésiastique éclairé et vertueux. Des exhortations sagement présentées lui rendent le repos et la Paix qu'il avait perdue: de sages conseils le dirigent dans ce qu'il a à faire pour se procurer une existence honnête. Quelques mois s'écoulent dans une activité peu ordinaire; il suit à la lettre les conseils dictés par ce Directeur éclairé. Le tourment d'une âme cet homme que l'intérieur avait criminel et presque apostat, eut la satisfaction, non seulement de suffire à tous les besoins de sa famille, mais encore de réparer ses infidélités passées. Nous ne pouvons ignorer combien

Combien de mauvaises actions ont été réparées, combien de restitutions ont été opérées par ce moyen. Il n'est presque pas de commune qui n'en offre des exemples. Que de haines éteintes, que de réconciliations, que de bonnes œuvres, que d'actions édifiantes sont le fruit de la confession !!!

On sait que beaucoup de maisons protestantes distinguées, ayant pour serviteurs des sujets catholiques, ont soin d'exiger d'eux l'accomplissement du devoir de la confession. Plusieurs circonstances ont souvent prouvé que les intérêts des maîtres n'en étaient que mieux garantis. Ceci rappelle le trait d'un certain Protestant habitué à tourner en dérision les sacrements de l'Eglise. Comme un Prêtre lui remettait au temps de Pâques, une restitution à laquelle il ne s'attendait pas: rentrant en lui-même: Il faut, dit-il, que la confession soit une excellente institution et qu'elle ait la grâce d'établir sur le cœur de l'homme un ascendant surnaturel.

Jean Jacques dans son Emile: Que d'aveux de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile! que de restitutions, que de réparations ~~faites~~ la Confession n'opère-t-elle pas chez les Catholiques! Chez tous les peuples combien les approches des temps de Communion n'opèrent-elles point de réconciliations et d'aumônes!

Voltaire lui-même a parlé de la confession avec éloge. Voici ce qu'il en dit d'abord dans ses remarques sur la tragédie d'Olympie: Il n'y a peut-être pas d'établissement plus sage. La plupart des hommes quand ils sont tombés dans de grands crimes, en éprouvent naturellement de remords; et s'il y a quelque chose qui puisse les consoler sur la terre, c'est de pouvoir être réconciliés avec Dieu et avec eux-mêmes.

Dans l'histoire générale: La confession peut être regardée comme le plus grand frein des crimes secrets. Aussi les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On pourrait ajouter à ces témoignages celui d'un inexorable fanatique, l'Arétin, qui dans un pamphlet écrit digne a répandu pendant plusieurs années le poison de l'irréligion dans les villes et dans les campagnes. Voici ce qu'il dit de la confession dans ses moments heureux où les passions en silence, laissent parler la raison. Inspire l'horreur ou le repentir du crime; donne un frein à la scélératesse, un appui à l'innocence; entretient l'amour de la concorde, de la justice et de toutes les vertus; être assis à la place de Dieu; être le juge des consciences; le censeur des passions et de tous les crimes; c'est ce qui fait de l'emploi d'un confesseur, un des emplois les plus

Respectables, les plus propres à maintenir les mœurs et
à être en harmonie avec l'intérêt public.

Sous le rapport de l'instruction religieuse:
La confession paraît être d'une utilité véritable. Que de
personnes dans la société sont privées de l'avantage
de se rappeler leurs devoirs tracés dans les livres saints;
Les unes ne savent pas lire: les autres, sachant lire,
n'ont pas les moyens nécessaires de se procurer les livres
où elles pourraient puiser la connaissance de leurs
devoirs à l'égard de Dieu, à l'égard d'elles-même, à
l'égard de la société: d'autres enfin sont tellement
accablées d'occupations qu'elles ne peuvent trouver
un instant libre pour se livrer à quelques méditations
religieuses. Et d'ailleurs, eussent-elles tous ces avantages
elles ne sauraient jamais remplacer le bienfait de la
confession. Elles ne sauraient remplacer les impressions
portées dans le cœur par des exhortations secrètes dictées
par l'amour du bien qui fait naître dans l'esprit et
l'cœur du confesseur une éloquence et une onction
que ne peuvent se trouver dans des livres. Un discours
adressé du haut d'une chaire aux fidèles assemblés
quelle que soit son éloquence, quelque soient les tableaux
de morale qu'il offre à l'imagination et au cœur, ne
saurait avoir les avantages d'une exhortation privée.
Un discours adressé aux fidèles est, à la vérité, une source
d'eau pure, mais qui coule pour tout le monde indistinc-
tement. Chacun y puise selon le degré de ses forces, de
son intelligence; et celui qui en est dépourvu n'y trouve
aucune instruction. Mais dans le tribunal de la pénitence
le confesseur se met à la portée de l'esprit et des connais-
sances du pénitent. Il bégaie avec le profane; il relève
le courage de l'âme affligée, et présente une nourriture
forte aux âmes déjà avancées dans la perfection.
Dans un discours, c'est plus particulièrement un docteur
qu'on entend; ici c'est un ami, c'est un père qui instruit
son enfant, avec les entrailles de la charité de J.C dont
il a été revêtu, à sa promotion au sacerdoce. Misericor-
dias J.C.

Sous le rapport de l'humanité:
N'est-il pas consolant pour un voyageur, incertain
sur la route qu'il doit tenir, de pouvoir trouver un
personnage sacré qui lui accorde des conseils et un abri?
Eloigné de sa Patrie, de ses proches, de ses amis, sans
secours sur une terre étrangère, c'est heureux de
trouver un guide éclairé. Quel don du ciel plus
précieux, qu'un consolateur vertueux, qui, sentant
la grandeur de sa mission, le recevra dans les tabernacles

de l'éternel pour le soulager et ramener son ame au repos dont il éprouve le besoin. Je vous en donne un exemple bien Mille. Un célèbre détenu s'exprime ainsi sur la confession et son confesseur: Il savait dit-il peindre les passions et les mœurs des différentes classes de la société. Partout il montrait des oppresseurs et des opprimés; partout la nécessité d'aimer nos frères avec une noble compassion. Les exemples qu'il me citait pour me rappeler combien le malheur est général et quels bons effets on peut en tirer, étaient rapportés en termes si justes, qu'ils portaient la conviction dans mon âme. Oh! oui, dit-il chaque fois que je venais d'entendre ces sortes de reproches, ces nobles conseils, je brûlais d'amour pour la vertu, je ne haïssais plus personne, j'aurais donné ma vie pour le moindre de mes semblables, je bénissais le Seigneur de m'avoir fait homme. Ah! malheureux qui ignore la sublimité de la confession! Malheureux celui qui, pour paraître au dessus du vulgaire, se croit obligé de la regarder avec mépris. On peut savoir ce qu'il faut pour être vertueux, mais il n'est pas moins vrai qu'il est utile de s'entendre répéter. Oui, le discours vivant d'un homme a une toute autre puissance que n'ont ni nos lectures, ni nos propres réflexions. L'âme en est plus ébranlée, les impressions qu'elle reçoit sont plus profondes

Mettre, N.F., n'est ce point exercer la charité chrétienne dans toute sa plénitude que de se constituer le Mentor, le Père d'une foule de chrétiens, incapables de se conduire par eux mêmes dans le sentier de la foi? N'est ce point exercer la charité que de se constituer le Directeur de cette grande maison d'hommes qui, dans le commerce ordinaire de la vie, sont exposés à tous les orages des passions les plus violentes? La confession établit donc un rapprochement salutaire entre le Pasteur et la brebis égarée, et facilite ainsi le moyen le plus efficace de sanctification. Ainsi donc, N.F., quand bien même cette pratique salutaire ne serait pas sanctionnée par les saintes écritures et par conséquent d'institution divine; quand elle ne serait pas recommandée par le bonheur du monde, il est évident pour tout esprit de bonne foi, qu'elle est du domaine de la charité chrétienne par les services immenses qu'elle rend à l'humanité et à la société entière. C'est donc pas sans raison qu'à différentes époques le Protestantisme a regretté d'avoir aboli la confession; c'est pas sans raison que ceux de Nuremberg prièrent Charles-Quint de la rétablir au milieu d'eux, et que l'Eglise anglicane a plusieurs fois émis le même vœu. En étudiant les livres et les pratiques de

Grecs, de Nestoriens, de Jacobites et de Arméniens il est facile de voir qu'ils regardaient la confession comme nécessaire. Mais que peuvent les hommes pour établir ou pour sanctionner ce que Dieu seul peut commander!!!

Vous entendrez cependant des gens vous dire gravement que la confession est une invention humaine. Mais il serait facile de prouver ici l'histoire de tous les peuples de la terre, pour prouver le contraire. En 1215, sous le pape Innt. III. il fut statué dans un concile de Latran, que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, serait tenu à se confesser au moins une fois l'an, dans la quinzaine de Pâques. Ce qui a conduit à admettre que la confession était une invention de cette époque. Mais c'est une erreur manifeste. L'église qui est une de comme mère, l'église qui ne cherche que le salut de ses enfants, voyant avec douleur, qu'ils se relâchaient dans leurs mœurs, et qu'ils s'éloignaient de jour en jour d'une pratique aussi nécessaire pour le salut que la confession, pour tout homme qui s'est rendu coupable de péché, détermina dans ce concile le temps auquel il fallait satisfaire à ce précepte.

Luther lui même était loin d'être convaincu de la confession: j'aimerais mieux, dit-il, dans un de ses ouvrages supporter la tyrannie du Pape, que de consentir à l'abolition de la confession. Et ailleurs: devant Dieu, dit-il, il faut s'avouer coupable de tous les péchés, même de ceux qu'on ne connaît pas: mais devant les hommes déclarer au confesseur les péchés que nous connaissons et que nous sentons dans notre cœur. Voyez Calvin, et vous verrez qu'il ne sait trop à quel parti s'arrêter; d'un côté il voit la nécessité de la confession, d'un autre la corruption de son cœur lui suggère de dire le contraire. Il la fait naître sous décret, disparaître sous Nectaire; accommodée dans les dix premiers siècles, sortie du concile de Latran. Tantôt il en avoue l'utilité, tantôt il la maltraite sans plus de ménagements; elle n'est à ses yeux que tyrannie, que machine à torture du Pape Innocent III. Henri 8, roi d'Angleterre, qui se mêlait aussi de théologie, reconnaît dans un ouvrage qu'il a composé sur les sacrements que la confession est d'institution divine, et qu'aucun pouvoir humain n'aurait pu l'établir.

Entendez encore un savant de l'Allemagne protestante, un des plus profonds et des plus judicieux. C'est, sans doute, dit-il, un grand bienfait de Dieu, d'avoir donné à son Eglise, le pouvoir de remettre et

de retenir les Péchés, pouvoir qu'elle exerce par les Prêtres et dont on ne peut sans Péché, mépriser le ministère. On ne peut disconvenir que cette institution ne soit digne de la sagesse divine. Elle détourne du péché grand nombre de Personnes; elle donne de grandes consolations à celles qui ont fait des chûtes. Aussi, J. regarde un confesseur sage et pieux, comme un grand instrument de Dieu pour le salut des âmes. Ses conseils servent à diriger nos affections, à nous éclairer sur nos défauts, à restituer ce qui a été enlevé, à réparer les scandales, à dissiper les doutes, et à relever l'esprit et le courage abattu. Et si un bon et fidèle ami, est ce que l'on peut trouver de plus excellent sur la terre, quel bonheur n'est ce pas d'en trouver un qui par la religion inviolable d'un sacrement divin, soit obligé à garder la foi et à recevoir les âmes. Au nom du très-haut il accorde ou différe l'absolution au coupable, et cela en consultant ses intérêts! Son bonheur! quel admirable moyen d'établir entre les hommes une mutuelle confiance, cette harmonie parfaite!!!.
Un grand nombre d'autres savants impies, outre Rousseau et Voltaire, n'ont pu se refuser à l'évidence. Tous sont forcés ou reconnu malgré eux. Tels sont Marmontel, Raynal, Fontenelle, montesquieu, Diderot,

d'Alembert, Buffon, Maupertuis &c. Pour qu'une société semblable s'accorde à reconnaître une chose, il faut qu'elle soit bien clairement dans les besoins du cœur.

Ainsi, NF. d'après cette énumération des peuples qui ont admis cette pratique, d'après cette foule de savants et de philosophes anciens et modernes qui en sentent l'importance, à ~~sa~~ considérer il est facile de voir que le besoin s'en trouve dans le cœur de l'homme. Ainsi considérée la confession est humainement, et indépendamment de son institution divine dans la religion chrétienne, elle est très-utile et même nécessaire. Sans cette institution salutaire le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait il le poids de son cœur? Serait ce dans le sein d'un ami? Oh! qui peut compter sur l'amitié des hommes? Prendra-t il les déserts pour confidents? Les déserts retentissent toujours du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait entendre autour du tombeau de sa mère. Ces déserts racontent encore aujourd'hui, après bien des siècles, les cruautés d'un Néron, d'un Maximin, d'un Domitien. Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à

Pardonner ; il n'appartenait qu'à la religion chrétienne
d'avoir fait deux sœurs, de l'innocence et du repentir.
C'est donc à nous tous, à tous le rapport de la confession,
que s'adressent ces paroles de notre divin sauveur :
Venez à moi vous tous qui souffrez, et que le travail du
besoin accable, et je vous soulagerai. Je vous procurerai
le bonheur et la paix de vos âmes. Que ces promesses
sont belles et propres à rendre l'homme heureux et
content ? Comment donc se résoudre à penser qu'on
est fait à jamais de cette douce croyance à la rémis-
sion des péchés dans le cœur de quelques chrétiens
qui font semblant de la rejeter ! Non, non, N. F.,
cette croyance n'est pas morte dans les cœurs, il ne
faut que l'y rechauffer.

Quoique il en soit des égarements des autres, continuons
de connaître les effets admirables de la miséricorde de
Dieu dans l'institution de cette pratique salutaire ;
et formons des vœux pour qu'aucun de nos frères n'ait
le malheur d'être enlevé de ~~cette vie~~ monde, avant d'avoir
été purifié dans cette source divine.